

qu'il sera possible de regarnir le compte prochainement. Monsieur l'Orateur, j'aimerais obtenir la permission de la Chambre pour déposer la déclaration que j'ai faite au nom du Canada à la réunion de Rio, dès qu'elle aura été traduite de l'anglais au français et du français à l'anglais.

M. l'Orateur: La chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, la déclaration du ministre a sans doute inspiré à la Chambre une satisfaction mitigée, car la mise en œuvre de la première partie de cet accord international ne sera pas facile, et le ministre a indiqué quelques-unes des étapes à suivre. Je diffère d'opinion avec lui sur un point: il compte présenter une mesure législative pour donner suite à pareille entente en temps opportun, soit tard en 1968 ou en 1969. J'espère qu'il se produira un changement d'ici là.

Ceux qui ont suivi les délibérations de cette conférence internationale savent qu'il y aura des difficultés à surmonter. Il ne s'agit pas seulement d'une entente provisoire négociée après certaines concessions. Le ministre admettra sans doute, lui le premier, qu'avant même que les gouverneurs soient en mesure de voter et les législatures des pays intéressés puissent ratifier l'entente, d'autres négociations serrées seront nécessaires à cause de certaines influences et pressions qui s'exercent pour qu'un changement radical soit apporté à la composition des organismes internationaux de crédit.

Cela dit, je n'aimerais pas minimiser la contribution progressive qui a été faite par l'élimination de l'inquiétude relative aux services de crédit mondial, eu égard non seulement à la base d'échange, mais aussi au rassemblement du groupe bancaire international et à une décision de refaire le crédit du compte de développement international. Je suis sûr qu'une bonne part de la tension mondiale résulte, mettons, de l'agitation de certains pays pauvres ou de leur désir naturel d'obtenir des conditions de nature à leur permettre d'améliorer leur situation économique. Nous avons hâte d'étudier la déclaration du ministre, qu'il doit déposer, et, en fin de compte, nous l'interrogerons de plus près lors de l'étude de ses crédits ou en quelque autre occasion appropriée, quant à savoir exactement ce qui s'est passé à cette conférence.

[L'hon. M. Sharp.]

M. Collin Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, tous ceux qui s'intéressent aux efforts faits ces dernières années pour libérer le monde de la camisole de force qu'il porte en fait depuis la création du Fonds monétaire international se réjouiront de cette initiative. Il va sans dire que nous avons hâte de savoir à quelles conditions les nations pourront profiter des droits spéciaux de prélèvement mentionnés par le ministre.

Pour ma part, j'espère que c'est peut-être un premier pas vers une coopération internationale beaucoup plus étendue et plus profonde que ne l'indique un accord purement monétaire. Puissent la prophétie du feu John Maynard Keynes se réaliser un jour et ce genre d'initiative amener un régime quelconque d'administration globale.

Bien entendu, tous ceux qui sont profondément attachés au passé et aux vieux principes de la souveraineté naturelle accueilleront toute initiative en ce sens en poussant les hauts cris. Il est évident depuis un certain nombre d'années que nous ne saurions continuer à compter sur les devises américaines et anglaises ainsi que sur l'approvisionnement en or—au sujet duquel nous ne pouvons absolument rien, à vrai dire—pour financer le commerce et le développement mondiaux. Je regrette seulement que les autorités du Fonds monétaire international ait mis, à adopter cette simple mesure, tant d'années après les premières propositions de cette nature. J'ai toujours constaté avec plaisir que le Canada s'est tenu à l'avant-garde lorsqu'il s'est agi de réclamer cette réforme qui s'imposait depuis longtemps.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, nous aimons revoir le ministre des Finances (M. Sharp) à la Chambre, après une longue semaine d'absence.

Au fait, la semaine dernière, nous aurions eu besoin de lui, lorsque nous avons traité de la question de l'or, des subsides aux mines d'or du nord-ouest québécois, de même que des subsides pour le blé.

Toutefois, le ministre était occupé à Rio de Janeiro, au Brésil, à la conférence du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Il vient de nous dire que les conclusions ne sont pas nécessairement conformes aux vues du gouvernement canadien et qu'il y a eu des compromis en grand nombre pour arriver à une unanimité quelconque, unanimité qui ne satisfait pas le gouvernement, comme il vient de le dire.